

## Synthèse de la 1ère réunion du réseau Connaissance des espèces

13 mai 2022

Musée d'histoire naturelle de Berne



La modératrice Christine Gubser souligne les aspects suivants à la fin de la rencontre :

- La stratégie doit être mise en œuvre collectivement et par chacun-e
- Les objectifs stratégiques devraient être repris dans la planification pluriannuelle / les stratégies propres
- Besoin davantage d'échanges entre les domaines suivants : recherche - pratique - formation
- Une meilleure collaboration entre les hautes écoles spécialisées et les universités - musées - InfoSpecies est nécessaire; entre eux et les uns avec les autres.
- La connaissance des espèces est plus que juste de la taxonomie ; il faut de la taxonomie ET des connaissances pratiques
- D'une part, il manque des spécialistes - d'autre part, il n'y a pas de perspectives pour les personnes qui souhaitent se spécialiser.
- L'échange est important pour garantir la qualité

Résultats des discussions de groupe :

Formation universitaire à la connaissance des espèces : Les universités et les hautes écoles spécialisées peuvent principalement jouer un rôle dans la formation des niveaux de compétence 2 (formation élémentaire) et 3 (formation de base). Les hautes écoles pédagogiques ont un rôle important à jouer dans la formation des enseignant-e-s afin qu'elles/ils puissent transmettre des connaissances sur les espèces pour le niveau de compétence 1 (sensibilisation). Pour les étudiant-e-s, il serait important (i) d'avoir une vue d'ensemble sur un site internet de toutes les offres d'études où les connaissances en espèces sont enseignées, (ii) de pouvoir suivre des cours d'autres universités avec peu de démarches administratives et que ces cours soient reconnus (mobilité interne), et (iii) de pouvoir également faire reconnaître des cours en dehors des universités avec des points ECTS (mobilité externe).

Mise en place et entretien du réseau, événements du réseau : les demandes/souhaits suivants ont été formulés sur la base des discussions.

A l'organe de coordination :

- Elargir le portail de cours, l'optimiser, meilleure communication
- Page d'accueil avec des liens vers les différents acteurs de l'éducation et vers le registre (par ex. via le site InfoSpecies)
- Créer un registre et le rendre accessible - c'est une priorité en termes de temps, surtout pour les cantons. Récupérer les ressources financières requises auprès de la Confédération.
- En collaboration avec la CDPNP : échange intercantonal d'experts en connaissance des espèces pour renforcer la mise en œuvre de la conservation des espèces.

à la structure faîtière :

- Communication professionnelle et lobbying : intérêts des experts en espèces
- Communication ouverte et simple, afin que les demandes concernant tous les groupes d'espèces puissent être prises en compte.
- Identifier les questions prioritaires et les lacunes
- Apporter un point de vue et des solutions internationales
- Réunion de réseau tous les deux ans pour discuter des progrès et adapter l'approche (si nécessaire)

#### Certification & registre d'experts :

- Certification : ne doit pas être trop chère, afin que cela soit aussi utile pour les bénévoles.
- Certification : différents critères sont nécessaires en fonction des groupes d'espèces. Il serait souhaitable d'avoir des certifications pour tous les groupes d'espèces, et pas seulement pour ceux qui sont pertinents pour les listes rouges actuelles et le monitoring.
- Registre : avis divergents sur l'auto-évaluation ; procédure possible : Auto-déclaration suivie d'une validation optionnelle. Questions ouvertes sur l'objectivité/la légitimité : qui décide, surtout s'il y a très peu d'experts pour un groupe d'espèces ?
- Registre : possibilités de validation (à définir par groupe d'espèces) : Nombre d'observations annoncées à des centres de données, accompagnement par un mentor en tant qu'assurance qualité, justification via des projets de référence / activités de travail, en partie des examens ou des certifications. Les experts reconnus n'ont pas besoin de justificatif ( ? ). Les examens sont difficiles à mettre en œuvre, car les situations de départ sont très différentes.
- Registre : doit contenir des experts, des spécialistes ET la relève (spécialistes en formation) ; il est absolument essentiel d'y ajouter aussi les bénévoles/activité à titre non-professionnel ; seulement si l'intérêt/la capacité est assuré chez les personnes inscrites ; souhait d'intégrer aussi les niveaux inférieurs pour l'échange.
- Registre : mise à jour très coûteuse : Minimiser les efforts - que faut-il ?

#### Le mentorat :

- Le mentoring est surtout important pour les niveaux de compétence 4 (spécialiste) et 5 (expert-e).
- Souhait : plateforme en ligne pour permettre aux mentors et aux mentoré-e-s de se trouver
- Mandat à l'OFEV : les grands projets financés par l'OFEV devraient être tenus d'inclure un mentorat.
- Il faut un pool financier pour le mentoring

Sensibilisation : les demandes / souhaits suivants ont été formulés sur la base des discussions.

aux hautes écoles pédagogiques, aux écoles et aux lycées :

- Créer des expériences en plein air, découvrir la diversité, rencontrer des espèces

- Intégrer la connaissance des espèces dans la formation des enseignant-e-s du primaire

à la formation professionnelle des horticulteurs :

- Intégrer la connaissance des espèces dans la formation des jardiniers